

Auch le 19 décembre 2017

COMMUNIQUE DE PRESSE

FERMETURE EXCEPTIONNELLE DES SOUS-PREFECTURES DE CONDOM ET MIRANDE

Les sous-préfectures de Condom et de Mirande seront exceptionnellement fermées au public comme suit :

Sous-préfecture de Condom : du mardi 2 janvier au vendredi 5 janvier 2018 inclus
Sous-préfecture de Mirande : le jeudi 28 décembre 2017 et le mardi 2 janvier 2018

Les informations relatives à vos démarches administratives sont consultables sur les sites suivants

- service-public.fr
- site Internet de l'Etat dans le Gers : <http://www.gers.gouv.fr>